



Compromis de vente immobilier

Par juliette

clause restrictive à mon compromis d'achat d'un appartement à Paris :

l'acquéreur déclare :

que la vente de mon bien immobilier m'appartenant a été mis en vente au prix de 315 000 euros payable comptant;
qu'il s'engage à consentir à la vente à ce prix à tout acquéreur que ce dernier ait ou non recours à un prêt pour financer tout ou partie de son acquisition,

qu'il aura la libre disposition de ce prix dès la réalisation de cette vente sous réserve de s'acquitter du ou des prêts pouvant exister le cas échéant sur le bien

que son apport personnel aux présentes est conditionné par la perception du disponible de ce prix. Si la présente condition suspensive n'est pas accomplie au plus tard le 25 juin 2021 les présentes seront considérées comme caduques et non avenues au seul choix de l'acquéreur et le dépôt de garantie éventuellement versé lui sera rendu immédiatement....

j'ai eu un acquéreur comptant qui s'est rétracté dans le délai et maintenant j'ai un autre acquéreur pour mon appartement à Annecy avec un apport de plus de la moitié et une demande de prêt de 100 000 euros. Mon vendeur à Paris veut maintenir la date du 25 juin ce qui n'est pas possible, la signature de la vente de mon appartement à Annecy devrait intervenir entre le 30 juin et le 15 juillet c'est à dire en gros 3 semaines après la date prévue initialement pour la signature à Paris.

J'aimerais savoir si au cas où mon acheteur à Annecy n'avait pas son prêt

est-ce que je récupère mon dépôt de garantie au vue de cette clause ? Je n'ai aucune dette et j'ai un apport de la moitié du montant de l'achat à Paris, + la vente Annecy

Merci infiniment pour votre aide.

Par ESP

B O N J O U R...

Sur ce forum, nous pratiquons amabilité et politesse.

Il faut négocier un avenant pour repousser la date limite de la réitération de votre achat sur Paris, avec bien sûr maintien de la clause relative à la non vente de Annecy, quelqu'en soit le motif (absence ou rétractation de l'acquéreur,).

Par juliette

merci beaucoup pour votre message,

Bien cordialement

Hélène Ricaud